

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BEAUCE-NORD
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA NOUVELLE-BEAUCE

AVIS PUBLIC - PROJET DE RÈGLEMENT N° 402-01-2020
Modification au règlement n° 198-04-2005 et ses amendements relatifs
au Schéma d'aménagement et de développement révisé
Mesures d'immunisation pour l'entreprise Boulangerie Vachon inc. à Sainte-Marie

Avis public est donné par Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce, que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté lors de la séance régulière du 21 janvier 2020, un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé. Plus précisément, le Grupo – Bimbo, propriétaire de Boulangerie Vachon inc., souhaite réaliser des travaux d'immunisation du bâtiment et du terrain (lot 2 960 915, cadastre du Québec) de l'usine Vachon dans la ville de Sainte-Marie. Cette demande fait suite à l'inondation majeure du printemps 2019. Le bâtiment de l'usine de production est localisé dans la zone de grand courant (0-20 ans) de la rivière Chaudière. Lors de cette crue, le niveau de l'eau a dépassé le niveau de 100 ans, soit près de 450 mm au-dessus du plancher du rez-de-chaussée de l'usine. L'immunisation du bâtiment demeure l'alternative la plus intéressante afin de minimiser les impacts éventuels de la prochaine inondation majeure, et vise le maintien de la production de la boulangerie et la sécurité des employés. Une assemblée publique de consultation sur le projet de modification aura lieu le :

13 février 2020, à 19 heures,
à l'hôtel de ville de Sainte-Marie,
270, avenue Marguerite-Bourgeoys



Cette assemblée sera animée par la commission d'aménagement, présidée par M. Gaétan Vachon, préfet.

Copie du projet de règlement de modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi que du document qui indique la nature des modifications que les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce doivent apporter à leurs règlements d'urbanisme sont disponibles aux bureaux des municipalités membres de la MRC de La Nouvelle-Beauce : Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Sainte-Hénédine, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saints-Anges, Scott et Vallée-Jonction ainsi qu'aux bureaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce situés au 268, rue D'Assise, bureau 103, à Vallée-Jonction.

Donné à Vallée-Jonction, le 30 janvier 2020.



Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier

